

■ **Gésyma Alimentation Sàrl**, à Bussigny-près-Lausanne, CH-550-0169475-4, commerce en gros de produits alimentaires (FOSC du 13.03.2007, p. 15). Markert Sylvie, laquelle n'est plus associée ni représentante commune et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 10'000 ainsi que la part indivise de CHF 10'000 qu'elle détient avec Markert Margrit, à concurrence de CHF 10'000 à Ferro Cinzia, de Lausanne, et à concurrence de CHF 10'000 à Ferro Leonardo, d'Italie, gérant avec signature individuelle, les deux à Vufflens-la-Ville, nouveaux associés.

Journal no 7914 du 03.07.2007
(04014846 / CH-550.0.169.475-4)